



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**MERCREDI 29 JUIN 2022**

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

Linda NAVET

**N/Réf. : JLD/SG/LN/n° 22.088**

**- NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE -**

*(Article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_1 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 POUR LE BUDGET DE LA VILLE DE WIMEREUX DE L'EXERCICE 2022.**

La décision modificative n° 1 de la Ville de l'exercice 2022 est jointe au dossier.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_2 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 POUR LE BUDGET CENTRE ARTISANAL D'ART - EXERCICE 2022.**

La décision modificative n° 1 du Centre Artisanal d'Art de l'exercice 2022 est jointe au dossier.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_3 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 POUR LE BUDGET CAMPING - EXERCICE 2022.**

La décision modificative n° 1 du Camping municipal de l'exercice 2022 est jointe au dossier.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_4 : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2022 - MODIFICATION.**

En complément de la délibération n° 2022\_06\_04\_22 du 6 avril 2022 qui a attribué les subventions des diverses associations pour l'année 2022, le conseil municipal aura à se prononcer sur une demande de subvention exceptionnelle pour un montant de 300 euros.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_5 : COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL DE LA VILLE DE WIMEREUX ET DU C.C.A.S - DETERMINATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS.**

Cette délibération permettra de déterminer le nombre de représentants du personnel et de la collectivité titulaires, au sein du CST local de la Ville et du C.C.A.S.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_6 : VENTE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX PAR HABITAT HAUTS-DE-FRANCE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Par courriers des 23 mai 2022, Habitat Hauts-de-France a informé la Ville de sa décision de mise en vente de 33 logements individuels situés rues Monsigny, Edmond Audran, Baudelaire, Verlaine, résidence Le Baston. Ces logements sont actuellement habités et leur vente est proposée prioritairement aux locataires en place. Si ceux-ci ne sont pas intéressés, ils ne seront pas tenus de quitter leur logement. Le Conseil Municipal sera appelé à donner son avis sur cette proposition.

.../...

.../...

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_7 : VENTE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX PAR HABITAT DU NORD - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Par courrier du 19 mai 2022, Habitat du Nord a informé la Ville de sa décision de mise en vente de 21 logements individuels situés rue du Charme, Allées des Bouleaux et des Rosiers. Le Conseil Municipal sera appelé à donner son avis sur cette proposition.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_8 : CONVENTION CYNEGETIQUE PLURIANNUELLE 2022-2026 - ESPACE NATUREL SENSIBLE « LES DUNES DE LA SLACK » - AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER.**

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la convention cynégétique pluriannuelle sur les terrains propriétés du Conservatoire du Littoral, gérés par le Syndicat Mixte Eden 62 et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer, ainsi que les avenants et les pièces justificatives s'y rapportant.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_9 : CONCESSION DE PLAGE - DEMANDE DE RENOUVELLEMENT.**

La concession de plage dont bénéficie la Commune arrivant à échéance en fin d'année 2022, il sera demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de renouvellement auprès des services de l'Etat.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_10 : RELAIS PETITE ENFANCE DE WIMEREUX - TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE MISE AUX NORMES DE SECURITE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS.**

Le Relais Petite Enfance, situé dans le Multi accueil Nougatine, rue du Tennis, nécessite des travaux de réhabilitation (remise en peinture des murs) et de sécurité (mise en place d'une nouvelle sortie de secours au lieu et place de celle actuellement dégradée et hors d'usage). La Caisse d'allocations Familiales du Pas-de-Calais étant susceptible d'accompagner la Commune dans ce projet, il sera demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter sa participation la plus élevée possible.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_11 : LABEL GEOPARK MONDIAL UNESCO - CANDIDATURE DU PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE ET L'AONB DES KENT DOWNS - AVIS DE LA COMMUNE DE WIMEREUX.**

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est engagé dans le projet européen « Unesco Sites Across the Channel » (USAC) impliquant des partenaires français et anglais. Ce programme a pour objectif de développer des labellisations UNESCO de part et d'autre de la Manche.

.../...

.../...

Avec l'AONB des Kent Downs, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale porte un projet de candidature commune au label Geopark mondial Unesco. Il s'agit de faire inscrire au patrimoine mondial un réseau de sites remarquables, appelés Géosites, représentatifs de l'histoire géologique du territoire et favorisant la découverte et le développement des liens entre la géologie et les autres patrimoines. Le territoire de la commune de Wimereux étant concerné (Pointe aux Oies, Pointe de la Crèche et Dunes de la Slack), le Conseil Municipal sera appelé à donner son avis sur cette démarche.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_12 : REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - MODIFICATION.**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, les règles relatives à la gestion des actes et du Conseil Municipal évoluent. La dématérialisation devient la règle, le Recueil des Actes Administratif est supprimé, le compte-rendu de séance est remplacé par une liste des délibérations, le Procès-Verbal de séance évolue. Ces modifications sont intégrées dans le Règlement Intérieur du Conseil Municipal. En conséquence, il sera demandé à l'Assemblée d'en approuver sa modification.

**DELIBERATION N° 2022\_29\_06\_13 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE LA DELIBERATION N° 1 DU 15 JUILLET 2020.**

Monsieur le Maire rendra compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Wimereux, le 23 juin 2022

Vu, le D.G.S.



Le Maire,  
**Jean-Luc DUBAËLE.**

